

# « Pouvoir d'agir »

Un théâtre-forum modulable pour aborder l'action des citoyen·nes  
dans le cadre d'une démocratie

*Une partie de nos scènes concerne uniquement les adultes,  
d'autres ont été utilisées avec des publics d'enfants.*



## Principes d'un spectacle de théâtre-forum

**Nous jouons une première fois le spectacle**, pour que chacun·e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

**Nous rejouons une deuxième fois chaque scène.** Dans la salle, pas des spectateurs et spectatrices passifs mais des acteurs et actrices du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)  
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony  
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z  
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392  
Adresse postale: 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry  
Courriel : [contact@compagnie-naje.fr](mailto:contact@compagnie-naje.fr)  
site : [www.compagnie-naje.fr](http://www.compagnie-naje.fr)  
Téléphone : 01 46 74 51 69



*Un choix de séquences sont présentées plus bas. Il vous appartient d'en choisir 3 ou 4 pour composer un spectacle adapté à la manifestation et à la composition du public. Les premières séquences concernent l'intervention quotidienne dans la sphère publique, les suivantes abordent la sphère politique. Pour plus de lisibilité, nous les avons classées en 6 thématiques :*

1. Intervenir au quotidien dans l'espace public
2. Intervenir comme simple citoyen·ne dans nos institutions
3. Fonctionnements de nos collectifs
4. Actions collectives
5. La participation des habitants en question
6. Faire de la politique

## **Publics visés**

Les publics peuvent différer selon les séquences choisies.

Nous avons joué ses séquences pour des assemblées composées de citoyen·nes éloigné·es de la vie politique, aussi bien que pour des publics engagés dans la vie politique, l'action citoyenne et ou militante.

Nous avons également utilisé ces séquences pour engager le débat entre élu·es, représentant·es des institutions et citoyen·nes.

Certaines séquences sont adaptées à des publics jeunes.

## **Objectifs**

Il s'agit en général de proposer une réflexion sur la citoyenneté et la manière de l'exercer. Il y est question de pouvoir d'agir et d'impuissance, de place des premier·es concerné·es, de relation au pouvoir, de « participation des habitant·es » et de contre-pouvoir, de fonctionnements de groupes et de collaboration et de coproduction, de politique....

## **La compagnie peut également diriger**

- un atelier de création d'un nouveau théâtre-forum avec citoyen·nes, acteurs sociaux et/ou élu·es.
- une formation des professionnel·les concerné·es par ces questions.

## **Nombre de spectateurs.trices**

Ces séquences ont été jouées pour des publics allant de 30 à 300 spectateurs.

## **Contenu**

*Ci-dessous, les scènes parmi lesquelles en choisir 3 ou 4 pour composer un spectacle d'environ 1h30 (forum avec le public compris)*

### **1/ intervenir au quotidien dans l'espace public**

**Bus 75 (racisme et xénophobie) (public adulte et/ou enfants)**

Une femme enceinte monte dans le bus. Un jeune d'origine étrangère se lève pour lui laisser sa place. La dame s'en prend à lui et accuse tous les immigré.es de prendre toute la place (la place en général, pas seulement la place assise dans le bus). Comment le jeune peut-il réagir ? Comment les autres voyageurs peuvent-ils réagir ?  
*Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

**La claque (enfance maltraitée) (public adulte et/ou enfants)**

Dans le métro, le soir, une mère frappe son enfant. Que peuvent faire les autres voyageurs pour l'aider ?

*Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

**Au parc (personne handicapée discriminée) (public adulte et/ou enfants)**

Un père emmène son enfant dans le bac à sable. L'enfant est en fauteuil roulant. Une femme est là avec un regard pesant. Le père et l'enfant fuiront.

*Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

**La CMU (droit à la santé) (public adulte et/ou enfants)**

Cela se passe dans la salle d'attente du dentiste. Un jeune homme attend son tour. Une mère et son enfant sont là aussi et c'est leur tour. La maman explique au dentiste que sa situation a changé et qu'elle est maintenant à la CMU. Le dentiste qui l'a pourtant eue comme cliente depuis longtemps lui explique qu'il ne prend pas les gens à la CMU et qu'elle va devoir aller ailleurs. Que peut dire ou faire le jeune homme, client lui aussi du dentiste qui est dans la salle d'attente ?

*Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

**Tu donnes ou tu ne donnes pas (la mendicité)**

Elles sont trois amies qui croisent un SDF qui fait la manche. L'une donne, les autres ne sont pas d'accord.

*Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum..*

**Au cinéma en fauteuil (discrimination des personnes handicapées) (public adulte et/ou enfants)**

Une file d'attente au cinéma un samedi soir. La personne qui demande son billet est en fauteuil roulant mais la gérante du cinéma n'accepte pas les handicapés le samedi soir car ils gênent la clientèle.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

**Interdite de magasin (discrimination des personnes handicapées) (public adulte et/ou enfants)**

Une mère est avec sa petite fille dans un magasin. L'enfant est autiste. Elle touche quelque chose qu'elle fait tomber. Le gérant crie. L'enfant a très peur. Le gérant demande à la mère de partir et s'étonne qu'elle ose emmener sa fille ici.

*Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

**Réseau d'éducation sans frontières (aider les migrant.es sans titre de séjour ?)**

Une mère et ses deux filles ont décidé de passer une journée ensemble. C'est rare. Elles tombent nez à nez sur l'arrestation d'un sans papier qui sera mis dans l'avion. Une femme du Réseau d'éducation sans frontières est là. La mère et ses deux filles vont-elles sacrifier leur journée pour accompagner la militante au commissariat puis au centre de rétention ?

*Cette séquence est jouée par 7 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

### **L'image de la femme victime de violence conjugale**

Il s'agit d'une image fixe présentant un homme frappant sur une femme derrière laquelle se cache un enfant et un témoin de la scène qui ne sait comment intervenir. Les spectateurs et spectatrices sont alors appelé.es à remplacer le témoin pour initier leur action.

*Cette image nécessite 4 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

## **2/ Intervenir comme simples citoyen.nes vis à vis de nos institutions**

### **La police au lac (discrimination spatiale)**

C'est l'histoire d'un atelier théâtre à Créteil. Dans l'atelier, il y a des jeunes des quartiers populaires mais aussi des adultes de l'association des pêcheurs à la ligne. Et ça marche. Leur spectacle sera très beau et leurs images respectives changeront. Un jour les pêcheurs à la ligne invitent les jeunes à venir prendre un cours de pêche au lac. Le lac est en centre ville, juste à côté de la mairie. Les jeunes se rendent donc au lac. Ils sont en avance et attendent leurs amis pêcheurs. Deux policiers passent par là. Contrôle des papiers et renvoi des jeunes dans leur quartier car ils n'ont pas à être là.

*Cette séquence est jouée par 6 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

### **La plainte de l'homme battu (police et maltraitance conjugale)**

Un homme battu par sa femme est accompagné par un travailleur social au commissariat pour porter plainte. Les policiers se moquent de lui.

*Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

### **Les HLM (discrimination raciale et xénophobie)**

Dans cette structure HLM, trois personnes sont chargées de recevoir les usager.es et d'instruire leur dossier de demande de logement. Deux d'entre elles n'aiment pas les étranger.es et s'arrangent pour ne pas les recevoir en trichant sur les numéros. La troisième s'en aperçoit. Que peut-elle faire vis à vis de pratiques de collègues ? Un.e usager.e d'origine africaine, après pas mal d'attente, est finalement reçu par la troisième. Un dossier est instruit avec une demande de logement dans l'habitat social du centre ville parce qu'il a une enfant handicapée et que ce sera plus facile pour lui. La commission d'attribution reporte le dossier en demandant un certificat médical précisant quelle sera l'évolution du handicap à l'adolescence. Il est clair qu'il n'aura pas de logement.

*Cette séquence est jouée par 6 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

### **Ida (les fonctionnaires doivent-ils obéir ?)**

Cela se passe dans un centre de loisirs. La municipalité a demandé au personnel de lui signaler les parents d'enfants sans papiers. L'une des salariée n'est pas d'accord mais la directrice estime qu'en tant que fonctionnaire, elle se doit d'obéir.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

### **Les plantations (la production de légumes et l'espace public)**

Deux techniciens de la mairie viennent dans le quartier pour s'occuper des espaces verts et y découvrent une plantation de légumes. Ceux qui les ont planté arrivent et veulent sauver leurs légumes. Ils ont décidé de jardiner dans l'espace public parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour acheter des légumes de bonne qualité et parce

qu'ils ont compris qu'il nous faut développer les circuits courts de manière à limiter notre empreinte environnementale. Un dialogue de sourds s'installe.  
*Cette séquence est jouée par 5 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

### **Le voile au théâtre**

Un centre social travaille avec une population multiculturelle. Un atelier cuisine est monté. L'adjoint à la culture trouve l'idée très bonne et propose au groupe de femmes de venir servir un buffet au théâtre municipal lors de la soirée de présentation de la saison. Mais lorsque les femmes arrivent au théâtre pour servir ce qu'elles ont préparé, l'élu se rend compte que l'une d'elles est voilée. Il demande à l'animatrice du groupe de lui faire quitter les lieux car la ville ne peut se permettre cela, que le voile passe très bien au centre social dans le quartier politique de la ville mais pas ici.

*Cette séquence nécessite 6 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

## **3/ Fonctionnements de nos collectifs**

### **Le vestiaire (quelle place donnons nous aux plus démunis.es)**

Une association caritative tient un vestiaire. Un usager du vestiaire propose ses services. Il veut passer du « statut d'assisté » à celui « d'assistant ». L'un des bénévoles est enthousiaste mais, pour la responsable du vestiaire, « on ne mélange pas les torchons et les serviettes ».

*Cette séquence est jouée par 5 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

### **La réunion qui part en vrille**

Ils sont 5. Les uns veulent parler d'un nouveau point qui n'est pas à l'ordre du jour, d'autres veulent s'en tenir à l'ordre du jour, d'autres veulent parler du fonctionnement du groupe et des processus de décision, d'autres ont un problème avec la trésorière, d'autres avec la clé de l'armoire. Entre procès d'intention, exigences et non-écoute, la réunion cette fois encore ne sera ni agréable à vivre ni productive.

*Cette scène est jouée par 5 comédien·nes et l'animatrice du forum*

### **La SCOP (la difficulté à faire fonctionner la démocratie)**

Une SCOP c'est une grande aventure humaine qui vise à la démocratie. Mais comment accepter les décisions à la majorité quand on a voté contre ? Comment rester unis pour décider lesquels d'entre nous il va falloir licencier ? Un grand questionnement sur la démocratie.

*Cette séquence est jouée par 10 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

### **Lucette au centre social (quel est le rôle des structures)**

Les centres sociaux et leurs partenaires ont organisé une marche pour la dignité et contre la pauvreté. Certains centres sociaux y ont participé, d'autres non. Lucette, une habitante, vient voir le centre social de son quartier qui n'a pas participé pour le mobiliser pour la prochaine marche qui aura lieu dans quelques mois ; Elle rencontre des femmes qui font une activité cuisine et qu'elle arrive à intéresser à la démarche. Le Directeur aussi voudrait que son centre social s'engage. Lucette va s'affronter à la Présidente qui ne veut pas d'une action qu'elle juge dangereuse et trop politique, au responsable du secteur famille qui pense que cette démarche ne fait pas partie du projet du centre social, que les effectifs manquent, le temps aussi... et les femmes retourneront à l'atelier cuisine. Lucette pose cette question : « à quoi ça sert un centre social ? à être avec ceux qui veulent changer les choses ou à être avec ceux qui veulent les conserver telles qu'elles sont ? ».

*Cette séquence est jouée par 8 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

#### **4/ Actions collectives**

##### **L'isolation des HLM**

Des habitants sensibilisés aux questions de réchauffement climatique et sensibles à leur budget décident d'isoler eux même leur immeuble avec des morceaux de polystyrène récupérés. La représentante du HLM n'est pas du tout d'accord mais elle n'a pas de budget pour faire des travaux d'isolation. Vont ils arriver à faire quelque chose ensemble ou vont ils continuer.

*Cette scène est jouée par 6 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

##### **La campagne Banques (poids des consommateurs)**

Des militant.es de l'ONG « Les amis de la terre » sont installé.es avec une banderole devant une banque pour demander à ses client.es de les aider à peser sur la banque qui fait des investissements dans les énergies fossiles, catastrophiques du point de vue de la pollution et des conditions sociales. Comment mobiliser les consommateurs ? Comment questionner son banquier ?

*Cette séquence est jouée par 9 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

#### **5/ La « participation des habitants » en question**

##### **Les petits témoignages (sans forum)**

Habitant.es, technicien.nes des services, élu.es... Une douzaine de personnages racontent, en deux ou trois phrases, une situation qui les a enthousiasmé.es ou, au contraire, contrarié.es, et, à travers leurs récits, leur rapport à la démocratie participative et leur manière de poser la problématique.

*Cette séquence peut servir d'introduction, elle nécessite 5 comédien·nes plus l'animatrice du forum.*

##### **Les espaces de jeux des enfants : une concertation alibi ?**

Un nouveau chantier s'engage : les aménagements des espaces de jeux pour enfants dans la ville. En réunion publique, l'élue s'est engagée à ouvrir une concertation à ce sujet. Mais les services techniques ne sont pas au courant, et le chantier doit être réalisé d'ici un mois et demi ! Une réunion d'information est quand même organisée en catastrophe, le conseil de quartier doit décider du choix des jeux, mais avant qu'il ne se réunisse, le directeur des services a déjà passé commande de certains jeux car le service comptable l'a informé que toutes les commandes devaient être faites au plus tard en novembre. Une seule solution pour se sortir de ce guêpier : dire aux habitant.es qu'il y avait déjà des stocks de certains jeux et que ceux-ci seront plus rapides à installer que s'il fallait en acheter de nouveaux !

*Cette séquence nécessite 6 comédien·nes mais nous pouvons la réduire à 5 comédien·nes plus l'animatrice du forum*

##### **L'affiche pour le nettoyage du quartier : qui est légitime pour faire l'affiche ?**

Un groupe d'habitant·es s'est mobilisé sur la propreté de leur quartier et organise tous les mois un grand nettoyage citoyen ; il faut le faire savoir aux autres habitant.es

par voie d'affichage. Le technicien de la Ville propose de faire réaliser les affiches par le service reprographie. Mais toute affiche doit d'abord être validée par l' élu, et celui-ci demande des modifications du texte à plusieurs reprises. Puis on découvre que le service reprographie a changé de fonctionnement et ne pourra pas faire l'affiche dans les délais. Bref, il n'y aura pas d'affiche tirée par la mairie.

*Cette séquence nécessite 5 comédien·nes plus l'animatrice du forum*

### **La concertation**

La mairie organise une consultation des habitants d'un quartier en vue de sa réhabilitation. Un urbaniste est embauché pour mener l'opération de participation des habitants. Le groupe d'habitants travaille bien avec lui.

Mais un jour ils apprennent par le journal que le quartier va finalement être détruit. Il semble que L'ANRU ait donné des crédits pour la destruction et le maire s'est rangé de ce côté. Est-ce que les habitants vont pouvoir faire entendre leur voix ?

*Cette séquence créée avec 8 comédien·es peut être reprise avec 6 comédien·nes plus l'animatrice du forum*

### **Le bateau (une fable sur la participation)**

Il s'agit d'une séquence introductive qui n'est pas vraiment adaptée au forum. Elle fonctionne comme une fable. Une offre est faite aux habitant.es par l' élu.e de faire des projets. Les habitant.es se mettent au travail et font leur projet. Il prend la forme d'un voilier. Puis l' élu.e revient et modifie le projet pour l'adapter aux moyens disponibles. Le voilier va progressivement être transformé en galère.

*Cette séquence nécessite 10 comédien·nes plus l'animatrice du forum.*

### **Le camping (les démarches participatives et la place des jeunes)**

Cette séquence a été créée pour les conseils de quartier de Paris en 2004. Elle fonctionne comme une fable. Les usagers d'un camping de comité d'entreprise se réunissent à la demande du CE pour "décider" du réaménagement qui va être fait. Mais, d'une part les participant.es ne sont pas en capacité d'aboutir ensemble à des propositions construites car beaucoup d'entre eux ne voient que leur intérêt personnel, d'autre part les jeunes qui sont présents ne sont pas bien accueillis par les adultes et ne reviendront pas. Comment arriver à mettre ces gens au travail pour leur permettre de produire ? Comment intégrer les jeunes ?

*Cette séquence est jouée par 10 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

## **6/ Faire de la politique**

### **Au théâtre on est verts**

Ça se passe dans une association mais on se croirait dans un parti. Il y a deux sous-groupes en lutte pour le pouvoir au sein de l'association. La question actuelle est l'entrée au CA du centre social qui propose trois sièges. Les négociations pour les places sont ouvertes, tous les coups sont permis.

*Cette séquence est jouée par 8 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

### **Le mandat de l' élu**

Il est conseiller municipal et représente un parti minoritaire. Les membres de son groupe de parti sont contre un projet de la municipalité. Mais lui a voté pour le projet au conseil pour négocier d'autres choses qu'il pense pouvoir obtenir.

*Cette séquence est jouée par 8 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

### **Les courants**

Elle a décidé de militer au sein d'un parti. Elle arrive sur une action de terrain en cours. Et elle découvre que les militants se sont mis dans deux sous groupes en lutte l'un contre l'autre. Il n'y a pas moyen de réfléchir sur le projet en cours car elle est immédiatement sommée de choisir son camp. Ce n'est pas pour cela qu'elle voulait adhérer au parti.

*Cette séquence est jouée par 8 comédien·nes et l'animatrice du forum.*

## **Lieu d'intervention et conditions techniques**

Ces séquences peuvent être jouées dans tous lieux en capacité de réunir du public.

**Temps d'installation** : l'équipe doit pouvoir s'installer et répéter sur l'espace scénique déjà installé dès le matin de la représentation (si possible 3h avant).

### **Espace de jeu :**

Plateau de jeu d'un minimum de 3 mètres de profondeur sur 6 mètres d'ouverture. Si l'espace du public n'est pas gradiné, le plateau de jeu doit être surélevé de 50 cm du sol si l'on prévoit plus de 60 spectateurices. En dessous de 60 spectateurices il est possible de faire sans estrade. Pour faire une estrade, il suffit de trouver neuf praticables pour monter la scène (ce sont des estrades de 1m sur 2m, réglables en hauteur). Il est nécessaire que cette estrade prévoie une marche pour y accéder.

### **Dans une salle équipée :**

- Sonorisation : quatre voire deux micros d'ambiance (dits aussi multidirectionnels) sur pieds ou pendus.
- Lumières : plein feux régulier en lumière blanche.

**Dans une salle non équipée** : contactez-nous pour que nous voyons ensemble les conditions techniques nécessaires en fonction de votre public et de votre salle.

## **Conditions financières**

Pour une représentation avec 4 comédien·nes et l'animatrice du forum : 2 050 €

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 5 comédien·nes et l'animatrice du forum : 2 460€

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 6 comédien·nes et l'animatrice du forum : 2 870€

Pour une représentation avec la séquence nécessitant 7 comédien·nes et l'animatrice du forum : 3 280€

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 8 comédien·nes et l'animatrice du forum : 3 690€

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 10 comédien·nes et l'animatrice du forum : 4 100€

Nous proposons des tarifs dégressifs pour une deuxième représentation du spectacle la même journée.

Il conviendra d'ajouter les repas de l'équipe (tarif SYNDEAC), et si le spectacle a lieu

hors Ile-de-France, le remboursement des trajets SNCF 2eme classe, et l'hébergement lorsque l'aller-retour ne peut pas être fait dans la journée.

*Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA (Conformément à l'article 293 B du CGI)*

#### **Fiche administrative**

" Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir " Sigle : NAJE

Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry

Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY

**Tel et fax : 01.46.74.51.69.**

**E mail : [contact@compagnie-naje.fr](mailto:contact@compagnie-naje.fr)**

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356

Présidente : Suzanne Rosenberg

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2

#### **Conditions générales de vente**

La signature par le commanditaire de ce devis ou contrat et son envoi à NAJE valent acceptation du contrat. »

#### *MODALITÉS DE RÈGLEMENT*

A la fin du dernier jour de l'action, la structure commanditaire reçoit par mail une facture correspondant à l'intégralité du coût de l'intervention. Il lui appartient alors de la régler selon les modalités habituelles de la compagnie (paiement par chèque ou virement à réception de la facture et, au plus tard, au trentième jour suivant la date de facturation).

Selon le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera exigée en cas de retard de paiement.

#### *CONDITIONS DE RÉALISATION ET MOTIFS DE RESILIATION*

Le devis ou le contrat prévoit les responsabilités des parties pour la réalisation de l'action.

En cas de manquement de la Compagnie à une quelconque de ses obligations imparties citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par le ou la commanditaire. La rémunération due à NAJE sera calculée proportionnellement au travail effectué.

En cas de manquement du ou de la commanditaire à une quelconque de ses obligations citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par la compagnie. La compagnie facturera alors les prestations réalisées, les prestations programmées sur le mois en cours et le mois suivant, plus un tiers des prestations programmées ultérieurement.

#### *MODALITÉS D'ANNULATION*

Si l'annulation intervient entre le jour de la signature du devis ou du contrat et à plus d'un mois avant la date de démarrage de la prestation, nous demandons un règlement à hauteur du tiers du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient entre un mois et quinze jours avant le démarrage de la prestation, nous demanderons un règlement à hauteur de la moitié du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient à moins de quinze jours avant le démarrage de l'intervention, nous demandons un règlement à hauteur de la totalité du prix convenu dans le devis ou le contrat.

En cas d'annulation pour force majeure, aucun dédommagement ne sera demandé de part et d'autre.

En cas d'annulation du fait de NAJE, il sera d'abord proposé à la structure commanditaire un report de l'intervention à une date ultérieure. Si le report n'est pas possible, seul le règlement des prestations déjà effectuées sera demandé.

*Ces conditions générales de vente s'appliquent pour les spectacles, ateliers et formations non prises en charge par la formation professionnelle. Des conditions spécifiques pour les formations prises en charge par la formation professionnelle sont disponibles dans la partie formation du site.*